



Ensemble, pour des villages vivants



**Commune de Saint-Léger**

**OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL**

## **Compte-rendu du groupe de travail « ENERGIE » du 20 avril 2017**

Tintigny, le 8 mai 2017

### **Participants :**

- *Pour la CLDR* : 12 membres (voir liste en annexe)
- *Pour le Collège* : Philippe LEMPEREUR
- *Pour la Province de Luxembourg - Pep's Lux* : Daniel CONROTTE
- *Ecopasseuse* : Kinh Trang DOTANSI
- *Pour la Fondation Rurale de Wallonie* : Nicolas LECUIVRE, Annick SAMYN, Fanny VAN DER SMISSEN

### **Ordre du jour :**

- Mise en contexte de la réunion
- Présentation de la dynamique « énergie » sur la commune
  - Écopasseuse
  - Présentation du PAED
- Analyse des pistes





## I. Mise en contexte de la réunion

### 1. L'opération de développement rural

La Commune de Saint-Léger a fait le choix d'entreprendre un PCDR – Programme Communal de Développement Rural, dans le but de développer une vision à long terme sur son territoire, de prendre du recul et faire appel à un regard extérieur. L'objectif est donc de développer une stratégie, qui permettra de planifier des actions sur la Commune, avec un aspect primordial étant l'implication et la consultation des habitants et acteurs du territoire. Par ailleurs, cette démarche permet d'explorer de nouvelles pistes de financement.

L'élaboration d'un PCDR s'articule en deux temps : premièrement la rédaction du document de PCDR, qui prend alors la forme d'un gros cahier, et ensuite la mise en œuvre des projets et du contenu du PCDR, sur 10 ans.

### Rédaction du programme

De l'analyse participative du territoire jusqu'au développement d'une vision commune de l'avenir... la construction collective d'un projet de territoire



La rédaction du PCDR est un travail de longue haleine, dont une grande partie a déjà été accomplie ! Il s'agit d'un travail collectif qui se construit par des consultations villages et des réunions thématiques, puis par la mise en place d'une CLDR – Commission Locale de Développement Rural, et ensuite par la réalisation de réunions « tables-rondes » permettant de définir une vision commune de l'avenir du territoire. Ensuite vient l'étape de groupes de travail. La prochaine étape consistera à prioriser et préciser les projets évoqués jusqu'alors, afin de les intégrer dans le document de PCDR.

En parallèle à ce travail, l'auteur de programme, le bureau Territoires, a réalisé un diagnostic complet du territoire communal. Il a élaboré également une stratégie de développement sur base des constats du territoire et des résultats issus des différentes réunions de consultations.

### 2. Les constats « énergie » à Saint-Léger

	Les +	Les -
Energie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité des ressources naturelles avec potentiel énergétique (vent, bois, soleil, eau)</li> <li>- Grande surface réservée à l'agriculture et la forêt (dont une grande partie communale)</li> <li>- Existence d'un service éco-passeur et conseillers énergie via le CPAS</li> <li>- Adhésion au Pep's lux</li> <li>- Présence du Parc Naturel de Gaume et de sa coopérative Gaume énergie</li> <li>- La Commune a signé la convention des maires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de véritable connaissance en terme de développement énergétiques potentiels (ressources, sites)</li> <li>- Peu de projets concrets en cours, pas de gros producteur d'énergie verte sur le territoire</li> <li>- Habitants et entrepreneurs locaux pas suffisamment informés vis-à-vis de cette thématique</li> <li>- Pas beaucoup de demandes auprès de l'écopasseuse et surtout demandes relatives aux primes et pas techniques</li> <li>- Pas de primes communales au niveau énergétique</li> </ul>



### **3. Les objectifs de la stratégie du PCDR sur le thème de l'énergie**

Dans le projet de stratégie du PCDR, la dimension énergétique est reprise par :

L'axe d'orientation stratégique : « Un territoire qui reconsidère ses richesses »

Et les objectifs :

- « Créer l'énergie dont il a besoin »
- « Réduire ses besoins en ressources naturelles et en énergie »

=> Il s'agit dès lors de travailler tant dans la réduction de la consommation énergétique que dans la production d'énergie renouvelable

### **4. Les pistes proposées lors des consultations villageoises**

- Mettre en œuvre une dynamique de sensibilisation et d'action pour la réduction de la consommation énergétique
- Etudier le potentiel et développer une ou plusieurs filières d'énergies renouvelables, dont une coopérative citoyenne
- Développement de la voiture électrique (création d'un car-port avec borne de rechargement)

## **II. Présentation de la dynamique « énergie » sur la commune**

### **1. Présentation du travail de l'écopasseuse**

Kinh Trang Dotansi est écopasseuse à Saint-Léger. Elle travaille 1,5 jour par semaine à la commune sur les volets énergétiques des permis d'urbanisme, donne des renseignements concernant les primes existantes, fait des séances d'informations dans les écoles (entre autre sur le projet « Ecole zéro Watt »). Elle a eu 16 contacts en 2016 avec des citoyens demandeurs de conseils en énergie. Elle travaille également sur le cadastre énergétique des bâtiments communaux. Elle peut également venir à domicile faire des analyses thermographiques : des tests de fuite de chaleur à l'aide d'une caméra thermique.

### **2. Présentation du PAED**

Le PAED est le Plan d'Action d'Énergie Durable. Il est présenté par Daniel Conrotte. Le PAED peut faire de nombreux liens avec le volet « énergie » d'un PCDR.

Un PAED comprend deux documents: **une partie descriptive** (document Word) et **une sélection d'actions quantifiées** (document Excel).

#### **a) La partie descriptive**

La première partie du plan d'actions présente les caractéristiques énergétiques du territoire :

- une description de la commune,
- un bilan des consommations énergétiques et des émissions de CO<sub>2</sub> de l'ensemble du territoire communal,
- une étude des économies d'énergies réalisables sur le territoire,
- une étude des possibilités de production d'énergies vertes,
- des actions que la commune pourra mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés par la Convention des Maires.



Les données chiffrées présentes dans le document sont largement issues de la Région wallonne (DGO4) et prennent 2006 comme année de référence.

#### b) La sélection d'actions

La deuxième partie du plan d'actions se présente sous la forme de fiches « actions ». Chacune d'elle est décrite et quantifiée dans un document Excel (présenté en séance). Il s'agit d'un outil permettant de chiffrer et de quantifier les actions à mener, et d'estimer leurs bénéfices en terme de quantité de CO<sub>2</sub> épargnée et d'énergie produite.

Les objectifs visés par le PAED sont issus des objectifs de la Convention des Maires :

- Réduire de 20 % les émissions de CO<sub>2</sub> d'ici 2020
- Réduire de 40 % les émissions de CO<sub>2</sub> d'ici 2030

Daniel Conrotte a deux demandes :

1. Améliorer le paragraphe descriptif de la commune
2. Trouver un slogan, une icône, un logo qui rassemble la population autour du PAED. Les participants proposent la roue à l'entrée de Saint-Léger.

### III. Bilan de la réflexion sur l'énergie dans le cadre de l'ODR

#### 1. Pistes de projets évoquées

- Achats groupés concernant des travaux d'isolation chez les privés et/ou bâtiments communaux, ainsi que pour des combustibles (mazout, pellets, ...).
- Réseau de chaleur dans les centres de villages :
  - Lorsqu'une commune réalise un réseau de chaleur, elle peut soit le faire uniquement pour ses propres bâtiments (qui doivent être proches les uns des autres), soit revendre de la chaleur aux citoyens qui sont sur le parcours du réseau et qui le souhaitent.
  - Le système est mieux valorisé si les profils des bâtiments connectés sont complémentaires, c'est-à-dire qu'ils ne consomment pas tous de la chaleur aux mêmes heures. Ainsi donc, coupler des bâtiments administratifs avec des maisons s'avère intéressant.
  - Le centre du village de Meix s'avère intéressant, car on trouve côte à côte la crèche, l'école, l'église et le cercle. Inconvénient : les trottoirs viennent d'être refaits !
  - Les centres de Châtillon et de Saint-Léger ont également une configuration qui pourrait être pertinente pour un réseau de chaleur.
  - Pour alimenter les chaudières, on peut envisager une production de biomasse en partenariat avec les agriculteurs (ex : miscanthus)
- Eolienne citoyenne, sur le territoire communal ou bien partenariat d'un projet hors du territoire.
  - Rencontrer des acteurs spécialisés tels que *Vents du Sud* ou *M. Mitsch*.
- Favorisation de la coopération citoyenne dans des projets d'énergie renouvelable. (// Gaume énergie).
  - Recherche d'initiatives nouvelles impliquant les citoyens, avec réinvestissement des bénéfices dans d'autres projets (référence au film « Demain »).
- Récolte groupée de tontes de pelouses les samedis dans les villages.
  - Si on considère que systématiquement la plupart des gens sortent leur tondeuse les samedis de beau temps, puis vont chacun parc à container déposer leurs tontes, on pourrait imaginer un petit container par village qui serait disponible chaque samedi par beau temps et qui éviterait tous ces déplacements de voitures.



→ La mise en place semble un peu compliquée pour les services communaux.

- Acquisition de véhicules électriques par la commune et mise en place d'une borne de chargement.
  - Développement de la voiture électrique : voitures partagées avec déplacements définis, avantages touristiques, bornes de chargement alimentées par des panneaux solaires.
- Champs de panneaux photovoltaïques.
- Récupération des eaux de pluies.
- Valorisation de l'énergie hydraulique du Ton.
- Sensibilisation à l'économie circulaire.
- Recherche de solutions pour diminuer le nombre de trajets en voiture pour se rendre d'un village à l'autre de la commune
  - Aubette de covoiturage « Village suivant » qui permette de passer d'un village à l'autre

## 2. Le comité PAED

Le Comité de pilotage du PAED consiste en 3 réunions, de 2 à 3 heures, d'ici fin juillet.

Coralie Mahin, Philippe Lempereur, Eric Thomas, Gérard Evrard et Alain Delcour sont intéressés d'en faire partie. Un lien vers un calendrier électronique partagé sera envoyé pour convenir d'une date de réunion.

## Annexe 1 : Grille de présences

L'ensemble de la CLDR était invitée, sans obligation de présence.

Titre	Prénoms	NOMS
Mme	Clémence	HENROTTAY
M.	Philippe	LEMPEUREUR
M.	Joseph	CHAPLIER
Mme	Micheline	COURTEAUX
M.	Gérard	EVARD
M.	Alain	RONGVAUX
Mme	Vanessa	ROSSIGNON
Mme	Francine	SEVRIN
M.	Christian	BILOCQ
M.	Alain	DELCOUR
M.	Eric	THOMAS
Mme	Coralie	MAHIN